

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE LYON

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Décisions :

- Convention d'occupation temporaire consentie par la Ville de Lyon **Page 2719**
- Décision d'estimer en justice **Page 2720**

Arrêtés municipaux :

- Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons **Page 2721**

- Délégation Générale aux Ressources humaines :

- Arrêtés individuels **Page 2733**
- Tableaux d'avancement..... **Page 2735**
- Centre Communal d'Action Sociale
- Arrêtés individuels **Page 2735**
- Tableaux d'avancement..... **Page 2736**

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

- Direction de la Commande Publique - Avis..... **Page 2736**

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Convention d'occupation temporaire consentie par la Ville de Lyon au profit de la Société Bizibi des locaux situés dans le bâtiment du quadrilatère sis 60 rue de Sèze à Lyon 6ème – Ex locaux du CCAS, dans le cadre du tournage du film Alice et le Maire - EI 06 015 (Direction Centrale de l'immobilier)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2017/3176 en date du 17 juillet 2017, transmise en Préfecture du Rhône le 19 juillet 2017,

relative à la délégation d'attribution accordée par le Conseil municipal au Maire, hors gestion de la dette, et plus particulièrement son article 2.6 donnant délégation au Maire au titre de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales de « décider de la conclusion et de la révision du louage de choses, à titre onéreux, pour une durée n'excédant pas douze ans. » ;

Considérant que la délibération susvisée « accepte que les décisions à prendre puissent être signées, dans tous les cas, par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions » ;

Vu l'arrêté n°2017/26834 du 20 juillet 2017, transmis en Préfecture du Rhône le 20 juillet 2017, relatif aux délégations données par le Maire à ses Adjointes et Conseillers municipaux, en application de l'article L. 2122-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, et déléguant à Mme Nicole Gay, 6ème Adjointe, les compétences en matière de préservation et développement du patrimoine immobilier ;

Vu l'arrêté du 6 juillet 2018 transmis en Préfecture du Rhône le 6 juillet 2018 donnant délégation provisoire à Mme Françoise Rivoire élue pendant la période du 30 juillet 2018 au 10 août 2018 inclus en remplacement des élus absents ;

Considérant que la Ville de Lyon est propriétaire de locaux situés au sein du bâtiment dénommé le quadrilatère sis 60 rue de Sèze à Lyon 6ème, de section cadastrale BK 215, relevant de son domaine public et répertorié sous le numéro d'ensemble immobilier 06 015 ;

Considérant que la société Bizibi a, en date du 11 juin 2018, sollicité l'accord de la Ville de Lyon pour obtenir le droit d'occuper des locaux situés dans ce tènement immobilier, qui étaient auparavant occupés par le CCAS, dans le cadre du tournage du film Alice et le Maire ;

Considérant que la Ville de Lyon a répondu favorablement à la demande de la société Bizibi par la conclusion d'une convention d'occupation temporaire ;

Considérant qu'afin de faciliter le bon déroulement du projet ;

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la conclusion d'une convention d'occupation temporaire des locaux vacants, auparavant occupés par le CCAS, situés au rez-de-chaussée du quadrilatère sis 60 rue de Sèze à Lyon 6ème, prenant effet à compter du lundi 13 août 2018 pour se terminer le jeudi 23 août 2018 pour la première période de tournage du film Alice et le Maire puis à compter du jeudi 20 septembre 2018 pour se terminer le mercredi 26 septembre pour la seconde partie du tournage, comprenant les opérations de montage et de démontage des installations, moyennant une redevance forfaitaire de 2 350 € (deux mille trois cent cinquante euros) payable d'avance toutes charges comprises.

Art. 2. - M. le Directeur Général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé par le bénéficiaire de la présente auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification ; et par les tiers, dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Fait à Lyon, le 3 août 2018

*En l'absence de Nicole GAY,
Par délégation du Maire de Lyon,
L'Adjointe Déléguée remplaçante
Françoise RIVOIRE*

Décision d'ester en justice - Référé suspension de Mme V.C-L contre la décision du Maire de Lyon du 19 avril 2018 rejetant sa demande de reclassement professionnel et formant une demande de mise à la retraite pour invalidité (Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2017/3176 du 17 juillet 2017, donnant au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle,

Considérant que la délibération susvisée « rappelle que les décisions à prendre ... pourront être signées dans tous les cas par le Maire, l'Adjoint délégué ou un Conseiller municipal ayant reçu délégation dans les matières dont relèvent les dites décisions »,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon du 20 juillet 2017 déléguant à M. Gérard Claisse les compétences relatives au contentieux en matière de personnel,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon du 6 juillet 2018 portant délégation de signature des décisions d'ester, des autorisations de défendre, des dire à expert et des écritures contentieuses à M. Christophe Pernette-Tixier en l'absence des Adjointes délégués pour la période du 13 août au 17 août 2018 inclus,

Vu la requête n°1806018 du 10 août 2018 déposée par Mme V.C-L., représentée par Maître Julien Lambert, avocat,

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon dans l'action intentée par Mme V.C-L., représentée par Maître Julien Lambert, devant le Tribunal administratif de Lyon tendant à obtenir :

- la suspension de la décision du Maire de Lyon du 19 avril 2018 rejetant la demande de reclassement professionnel de Mme V.C-L. et formant une demande de mise à la retraite pour invalidité ;

- la condamnation de la Ville de Lyon au paiement d'une somme de 1000 € en application des dispositions de l'article L.761-1 du code de justice administrative.

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Fait à Lyon, le 14 août 2018

*Pour le Maire de Lyon,
Directeur Général Adjoint
en charge de la Délégation Générale au Service,
au Public et à la Sécurité
Christophe PERNETTE-TIXIER*

Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons (Direction de la Régulation Urbaine - Service Occupation Temporaire de l'Espace Public)

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objets	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10086	Entreprise Wannitube	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de chauffage urbain	la circulation des piétons sera interdite	Avenue Paul Santy	trottoir Nord, entre le n° 36 et le n° 21	A partir du mardi 14 août 2018 jusqu'au vendredi 31 août 2018
			la circulation des véhicules autorisés sera interrompue sur le site propre bus dans les deux sens		entre la rue Varichon et la rue Jean Sarrazin	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Varichon et la rue Jean Sarrazin	
10087	Société Eiffage Energie Télécom	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Orange	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite d'une voie	Rue de Bonnel	sur 15 m au droit du n° 31	A partir du lundi 20 août 2018 jusqu'au vendredi 24 août 2018, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du lundi 20 août 2018 jusqu'au vendredi 24 août 2018
10088	Association Nuées d'images	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'animation "Une Histoire Simple à Lyon"	la projection d'un film en plein air sera autorisée	Place de la République		Les mercredi 15 août 2018 et jeudi 16 août 2018, de 20h à 0h
			l'installation de 2 écrans géants, de 3 tentes et d'une centaine de chaises ainsi que l'accès et le stationnement de 2 véhicules techniques seront autorisés			A partir du mercredi 15 août 2018, 12h, jusqu'au vendredi 17 août 2018, 1h30
10089	Entreprise Loznacelle Île de France	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de baies	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Pierre Scize	sur 15 m au droit du n° 18	Le vendredi 17 août 2018
10090	Entreprise Colas Ra	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Mazenod	entre la rue Clos Suiphon et la rue Duguesclin	A partir du lundi 20 août 2018 jusqu'au vendredi 31 août 2018, de 9h à 16h
				Rue Duguesclin	entre la rue de la Part Dieu et la rue Mazenod	A partir du lundi 20 août 2018 jusqu'au vendredi 24 août 2018, de 9h à 16h
10091	Entreprise Koch et Graphes Sarl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Félix Faure	côté pair, sur 15 m au droit du n°4	Les jeudi 23 août 2018 et vendredi 24 août 2018

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objets	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10092	Entreprise M2g	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle	le stationnement pour la nacelle de l'entreprise M2G sera autorisé sur le trottoir un cheminement piétons de 1,40 m sera balisé et sécurisé le long de l'emprise chantier	Rue Audibert et Lavirotte	sur le trottoir, au droit du n° 5	Le mardi 4 septembre 2018
10093	Association sportive Société Bouliste Moncey Garibaldi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un concours de boules	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Lac	des deux côtés, du n° 6 à la rue du Docteur Bouchut contre-allée Ouest, sur 4 emplacements en épi à l'exception des emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite	Le jeudi 13 septembre 2018, de 7h à 19h
10094	Entreprise Ert Technologies	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite d'une voie	Rue Paul Bert	sur 15 m au droit du n° 209	A partir du mercredi 5 septembre 2018 jusqu'au vendredi 7 septembre 2018, de 21h à 6h
10095	Entreprise Wannitube	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de chauffage urbain	la circulation des véhicules autorisés sera interrompue sur le site propre bus à contre-sens la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 la circulation générale sera rendue par la pose de ponts lourds (hors horaires de chantier) le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Marius Berliet	sur 30 m de part et d'autre de la rue Saint-Agnan des deux côtés de la chaussée, sur 30 m de part et d'autre de la rue Saint-Agnan	A partir du mardi 14 août 2018 jusqu'au jeudi 30 août 2018, de 9h à 16h A partir du mardi 14 août 2018 jusqu'au jeudi 30 août 2018
10096	Entreprise Lyon Glace Patinage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un vide-greniers à la patinoire Baraban	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue d'Aubigny	côté Nord, sur 70 m à l'Ouest de la rue Baraban	Le dimanche 16 septembre 2018, de 5h à 19h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objets	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10097	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la borne d'accès sera mise en position basse lors de la fermeture de la voie	Rue Professeur Rollet	borne d'accès située au carrefour avec le cours Albert Thomas	A partir du mardi 28 août 2018 jusqu'au jeudi 30 août 2018, de 8h à 17h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre le cours Albert Thomas et l'avenue des Frères Lumière	
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au Nord de l'avenue des Frères Lumière	A partir du mardi 28 août 2018 jusqu'au jeudi 30 août 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché sur le cours Albert Thomas	A partir du mardi 28 août 2018 jusqu'au jeudi 30 août 2018, de 8h à 17h
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"			
10098	Entreprise Comptoir des Revêtements	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Etienne Richerand	sur 10 m au droit du n° 65	A partir du lundi 10 septembre 2018 jusqu'au mardi 25 septembre 2018
10099	Entreprise Free Infrastructure	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'opérateur Free	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction des besoins de l'entreprise	Rue Marie-Madeleine Fourcade	au droit du n° 2 et n° 6	Le lundi 10 septembre 2018
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 10 m au droit du n° 2	
10100	Association Biennale de la Danse	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un spectacle au Musée Guimet	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Morellet		Les mercredi 19 septembre 2018 et mardi 2 octobre 2018, de 8h à 20h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Lieutenant Colonel Prévost	côté impair, du n° 53 à la rue Garibaldi	
				Rue Boileau	côté impair, du n° 53 à la rue Morellet	A partir du lundi 17 septembre 2018 jusqu'au mercredi 3 octobre 2018, de 7h à 17h
10101	Etablissement Etaneuf	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de Créqui	le long du bâtiment du Palais de Justice	A partir du mercredi 22 août 2018 jusqu'au vendredi 24 août 2018, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, le long du bâtiment du Palais de Justice	A partir du mercredi 22 août 2018 jusqu'au vendredi 24 août 2018

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objets	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10102	Association Institut Lumière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des rencontres de collectionneurs cinéma et photographie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Docteur Armand Gelibert	des deux côtés, entre la rue du Premier Film et l'avenue des Frères Lumière	A partir du vendredi 19 octobre 2018, 19h, jusqu'au dimanche 21 octobre 2018, 20h
				Rue Professeur Paul Sisley	des deux côtés, entre la rue du Premier Film et le cours Albert Thomas	
				Place Ambroise Courtois	chaussée Ouest, des deux côtés, entre la rue du Premier Film et l'avenue des Frères Lumière	
10103	Entreprise Sa Raoul Bruyère	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une soirée au sein du magasin Roche Bobois	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours de la Liberté	sur 4 emplacements en épi entre le n° 11 et le n° 13	Le mercredi 3 octobre 2018, de 14h à 0h
			l'installation d'un tapis rouge sera autorisée sur le trottoir		côté Est, entre le n° 11 et le n° 13	
10104	Entreprise Folghera et Belay	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Boulevard des Castors	sur 13 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 52	A partir du lundi 27 août 2018 jusqu'au jeudi 27 septembre 2018
10105	Entreprise Folghera et Belay	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bugeaud	sur 10 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 62	A partir du lundi 27 août 2018 jusqu'au jeudi 27 septembre 2018
10106	Entreprise Pons Travaux Acrobatiques	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation des piétons sera interdite	Montée du Chemin Neuf	entre la rue de la Bombarde et le n° 4	A partir du lundi 20 août 2018 jusqu'au vendredi 24 août 2018
10107	Entreprise Htp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de Tags	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jean-Baptiste Say	sur 15 m en face du n° 30 et 34	A partir du mercredi 22 août 2018 jusqu'au samedi 25 août 2018, de 7h à 16h
10108	Entreprise Fourneyron Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Baraban	entre l'avenue Félix Faure et la rue Paul Bert	Le vendredi 17 août 2018, de 9h à 16h
10109	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte du Sytral	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Boulevard Marius Vivier Merle	au droit de la place Charles Béraudier	A partir du vendredi 31 août 2018 jusqu'au vendredi 21 septembre 2018, de 21h à 6h
				Rue de Bonnel	sur 20 m de part et d'autre de la rue Bonnel	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Boulevard Marius Vivier Merle	trottoir Ouest, entre le boulevard des Brotteaux et la rue de Bonnel	A partir du vendredi 31 août 2018 jusqu'au vendredi 21 septembre 2018

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objets	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10110	Entreprise Sa Raoul Bruyère	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une soirée au sein du magasin Création Contemporaine	le stationnement des véhicules sera interdit gênant l'installation d'un tapis rouge sera autorisée sur le trottoir	Cours de la Liberté	côté Est, sur 4 emplacements en épi entre le n° 15 et le n° 17 côté Est, entre le n° 15 et le n° 17	Le jeudi 18 octobre 2018, de 14h à 0h
10111	Entreprise Groupe Leaders Léague	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la 2ème édition des Victoires des Leaders du Capital Humain	l'accès et le stationnement d'un véhicule d'exposition seront autorisés	Place de la Bourse	à proximité de la Chambre de Commerce et d'Industrie	Le jeudi 13 décembre 2018, de 8h à 20h
10112	Entreprise Société Cms Francis Lefèbvre Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un évènement à l'Institut Lumière	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Premier Film	sur le parking attendant au Hangar	A partir du jeudi 20 décembre 2018, 19h, jusqu'au vendredi 21 décembre 2018, 2h
10113	Entreprise Société de Production 247 Films	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un long-métrage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sala	sur la partie comprise entre le n° 54 et le n° 58	A partir du mardi 21 août 2018, 16h, jusqu'au jeudi 23 août 2018, 19h
10114	Paroisse Saint-Irénée	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la journée de rentrée de la paroisse	des animations seront autorisées	Place Saint-Irénée	(montage dès 8h)	Le dimanche 9 septembre 2018, de 9h30 à 17h
10115	Entreprise Sarl Traiteurs et Chefs	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'animation Electro Pétanque	des animations seront autorisées	Place Tabareau	(montage dès 8h)	Le dimanche 9 septembre 2018, de 12h à 20h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Sud, sur 35 m à l'Est du n° 9	Le dimanche 9 septembre 2018, de 8h à 23h
10116	Entreprise Activ Chape	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer un coulage de chape	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place de l'Hôpital	sur 15 m, sur l'aire de livraison	Le vendredi 17 août 2018, de 7h à 12h
10117	Entreprise Settineri Frères	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Plat	sur 5 m au droit du n° 24	A partir du lundi 20 août 2018 jusqu'au lundi 3 septembre 2018
10118	Association Project O	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'animation "Spiral dance et la chaudière présentent"	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Général Giraud	sur la contre-allée, 3 emplacements de part et d'autre du n° 36	A partir du dimanche 9 septembre 2018, 7h, jusqu'au lundi 10 septembre 2018, 2h
10119	Entreprise Société Stitch'air	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une journée portes ouvertes	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Félix Faure	sur 10 mètres, au droit du n° 184	Le dimanche 9 septembre 2018, de 10h à 21h
10120	Entreprise agence Arc	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'animation promotionnelle Entrepreneurs BNPP	l'accès et le stationnement d'un bus seront autorisés	Place Antonin Jutard		Le mardi 11 septembre 2018, de 7h à 21h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objets	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10121	Entreprises Eiffage Génie Civil - Sole Tanche Bachy - Eiffage Fondation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de Bonnel	à la sortie du Tunnel Vivier Merle	A partir du jeudi 16 août 2018 jusqu'au lundi 30 mars 2020
				Boulevard Marius Vivier Merle	contre-allée Est, au droit de la Tour Swisslife	A partir du jeudi 16 août 2018 jusqu'au vendredi 5 octobre 2018
10165	Entreprise Colas Raa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Henri Gorjus	des 2 côtés de la chaussée entre le n° 39 et la rue Henri Chevalier	A partir du lundi 20 août 2018 jusqu'au vendredi 24 août 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Clos Savaron	des 2 côtés de la chaussée entre le n° 19 et la rue Henri Gorjus	
				Rue Henri Gorjus	des 2 côtés de la chaussée entre le n° 39 et la rue Henri Chevalier	
10166	Entreprise Gagnepark Sas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Paul Bert	contre-allée Nord, au droit du n° 203.	A partir du vendredi 17 août 2018 jusqu'au jeudi 15 novembre 2018
10167	Entreprise Spr	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un compresseur	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sergent Blandan	sur 5 m, en face de l'immeuble situé au n° 24	A partir du lundi 20 août 2018 jusqu'au vendredi 31 août 2018
10168	Entreprises Ert Technologies - Ab Réseaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'opérateur Completed	les entreprises ERT Technologie et AB réseaux seront autorisées à travailler dans l'emprise chantier Sogea	Pont Pasteur		A partir du lundi 20 août 2018 jusqu'au lundi 3 septembre 2018
10169	Métropole de Lyon / Patrimoine Voirie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en sécurité de l'ouvrage	la circulation des véhicules sera interdite	Centre d'échange Perrache	trémie n° 6	A partir du vendredi 17 août 2018 jusqu'au vendredi 31 août 2018
10170	Entreprise Jean Lefèbvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera interdite par tronçon délimité par deux carrefours successifs	Rue du Président Edouard Herriot	entre la rue Jean de Tournes et la rue Tupin	A partir du mercredi 22 août 2018 jusqu'au vendredi 24 août 2018, de 7h30 à 16h30
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			A partir du lundi 27 août 2018 jusqu'au mardi 28 août 2018, de 7h30 à 16h30
						A partir du mercredi 22 août 2018 jusqu'au vendredi 24 août 2018
						A partir du lundi 27 août 2018 jusqu'au mardi 28 août 2018
10171	Entreprise Solydec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Juliette Recamier	sur 20 m au droit du n° 20	Le mercredi 22 août 2018, de 7h à 17h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objets	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10172	Entreprise Aceo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de dégazage et découpe de cuve de fuel	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Barrier	sur 20 m, au droit de l'immeuble situé au n°39	A partir du jeudi 23 août 2018 jusqu'au vendredi 24 août 2018, de 7h à 17h
10173	Entreprise Sodatec Cités	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue Joannès Carret	sur 60 m au Sud de la rue de la Navigation	Le mercredi 22 août 2018, de 9h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté Est, sur 60 m au Sud de la rue de la Navigation	Le mercredi 22 août 2018
10174	Entreprise Jean Lefebvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Neyret	partie comprise entre la rue des Tables Claudiennes (TCSP Keolis) et la montée des Carmélites	A partir du jeudi 23 août 2018 jusqu'au vendredi 24 août 2018, de 8h à 17h
			la circulation générale s'effectuera dans le transport collectif en site propre	Rue des Tables Claudiennes	sens Est/Ouest entre la rue Neyret et la rue Lucien Sportisse	
10175	Entreprise Snef	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Bouygues Télécom	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé dans le couloir réservé aux autobus	Avenue Lacassagne	entre l'avenue Félix Faure et la rue Feuillat	A partir du lundi 27 août 2018 jusqu'au vendredi 31 août 2018, de 9h à 16h
10176	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage pour le compte de la Ville de Lyon	la circulation des piétons sera interdite	Rue Laure Diébold	trottoir Sud entre le n° 8 et le n° 14	Le lundi 27 août 2018, de 8h à 17h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Tissot et la rue du 24 mars 1852	
			la circulation des véhicules sera interdite		côté pair sur 30 m de part et d'autre du n° 8	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché de la rue Tissot	
10177	Entreprise Se Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le montage d'une grue à tour avec une grue autoportée	la circulation des véhicules s'effectuera à double sens de part et d'autre de l'emprise chantier	Rue Saint-Nestor	contre-allée Sud, entre le n° 8 et la rue Saint-Gervais	Les mardi 28 août 2018 et mercredi 29 août 2018, de 7h à 18h
			la circulation des véhicules sera interdite		chaussée principale des deux côtés de la chaussée, entre le n° 9 et la rue Saint-Gervais	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		contre-allée Sud au débouché sur la rue Saint-Gervais	
			les véhicules devront marquer l'arrêt sécurité STOP			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objets	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10178	Entreprise Colas Raa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type «KR11»	Rue Général Mouton Duvernet	sur 100 m au droit du bâtiment Sky 56	A partir du jeudi 30 août 2018 jusqu'au vendredi 14 septembre 2018, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 100 m au droit du bâtiment Sky 56	A partir du jeudi 30 août 2018 jusqu'au vendredi 14 septembre 2018
10179	Entreprise Société de Production 247 Films	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un long-métrage	la circulation des piétons sera interrompue lors des prises de vues	Rue Molière	des deux côtés, au carrefour de la rue Rabelais	Le mercredi 29 août 2018, de 14h à 17h
			la circulation sera interrompue lors des prises de vues	Rue Rabelais	des deux côtés, au carrefour de la rue Molière	
				Rue Pierre Corneille	entre le cours Lafayette et la rue Rabelais	
				Rue Molière	entre la rue de Bonnel et le cours Lafayette	
				Rue Rabelais	entre l'avenue Maréchal de Saxe et la rue Molière	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours de la Liberté	côté impair, entre le cours Lafayette et le n° 7	A partir du mardi 28 août 2018, 18h, jusqu'au mercredi 29 août 2018, 19h
				Rue Molière	des deux côtés, sur 10 m au Sud de la rue Rabelais	Le mercredi 29 août 2018, de 10h à 19h
					des deux côtés, entre la rue Rabelais et le n° 79	
				Rue Rabelais	côté impair, sur 20 m à l'Ouest de la rue Molière	A partir du mardi 28 août 2018, 18h, jusqu'au mercredi 29 août 2018, 19h
			côté pair, de la rue Molière au n°8			
l'installation d'un dispositif cantine sera autorisée	Cours de la Liberté	côté Ouest, sur 35 m au Sud du cours Lafayette après les emplacements réservés aux cycles	A partir du mardi 28 août 2018, 18h, jusqu'au mercredi 29 août 2018, 19h			
		côté Ouest, sur le trottoir au Sud du cours Lafayette				

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objets	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10180	Entreprise Société de Production 247 Films	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un long-métrage	la circulation des véhicules sera interrompue pendant les prises de vues	Rue Salomon Reinach	entre la rue Sébastien Gryphe et la rue Chalopin	Le jeudi 30 août 2018, de 9h30 à 18h30
					entre la rue Père Chevrier et la rue Salomon Reinach	
				Rue Sébastien Gryphe	sur la partie comprise entre le n° 58 et le n° 70	A partir du mercredi 29 août 2018, 16h, jusqu'au jeudi 30 août 2018, 19h
				Rue Rhin et Danube	côté Sud, sur 85 m à l'Est du n° 5	A partir du jeudi 30 août 2018, 16h, jusqu'au vendredi 31 août 2018, 19h
				Rue Salomon Reinach	au droit du n° 58	A partir du mercredi 29 août 2018, 16h, jusqu'au jeudi 30 août 2018, 19h
				Rue Renan	côté Ouest, entre la rue Bancel et la rue de l'Université	A partir du mercredi 29 août 2018, 16h, jusqu'au jeudi 30 août 2018, 19h
				Rue Salomon Reinach	sur la partie comprise entre le n° 50 bis et le n° 56	
		l'installation d'un dispositif cantine sera autorisée	Place du Prado	partie Ouest		
10181	Entreprise Constructel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Pierre Bourdeix	sur 25 m au droit du n° 8	A partir du jeudi 13 septembre 2018 jusqu'au vendredi 5 octobre 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
10182	Entreprise Alte Ad	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le remplacement d'automate dans la banque	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Gambetta	côté Sud, sur 20 m à l'Est de la rue André Philip	Le lundi 1 octobre 2018
10183	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Passage Feuillat	sur 15 m au droit du n° 2 bis	Le lundi 10 septembre 2018, de 8h à 17h
10184	Entreprise Koch et Graphes Sarl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Félix Faure	côté pair, sur 15 m au droit du n° 4	A partir du mercredi 22 août 2018 jusqu'au vendredi 24 août 2018

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objets	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10185	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de chauffage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Marcel Mérieux	sens Sud/Nord, entre la rue Challemel Lacour et la rue du Vercors	A partir du samedi 1 septembre 2018 jusqu'au mardi 11 septembre 2018
			la circulation des véhicules sera interdite		sens Nord/Sud, entre la rue Challemel Lacour et la rue du Vercors	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue du Vercors et la rue Challemel Lacour	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
10186	Entreprise Circet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'opérateur Free	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place des Pavillons	sur 10 m au droit du n° 30	A partir du mardi 4 septembre 2018 jusqu'au jeudi 6 septembre 2018
				Rue Marcel Mérieux	côté pair, sur 10 m au droit du n° 254	
					sur 10 m en face des n° 249 et n° 251	
10187	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer les travaux Enedis	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Route de Vienne	entre le n° 7 et le n° 17	A partir du lundi 10 septembre 2018 jusqu'au vendredi 5 octobre 2018, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté impair, entre le n° 7 et le n° 17	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre le n° 7 et le n° 17	A partir du lundi 10 septembre 2018 jusqu'au vendredi 5 octobre 2018
			un pont lourd sera positionné sur la fouille hors période chantier afin de préserver le cheminement piétons, le stationnement et la circulation des véhicules			
10188	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Orange	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Impasse Secret	dans la partie à sens unique, de part et d'autre de la zone de chantier	A partir du mardi 21 août 2018 jusqu'au vendredi 24 août 2018
			la circulation des véhicules sera interdite		dans la partie à sens unique	A partir du mardi 21 août 2018 jusqu'au vendredi 24 août 2018, de 7h30 à 17h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 70 m, au «Sud» de la rue Joliot Curie	A partir du mardi 21 août 2018 jusqu'au vendredi 24 août 2018

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objets	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10189	Entreprise See Atp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de chauffage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Lacassagne	sur 30 m, en face du n° 149	A partir du mercredi 22 août 2018 jusqu'au vendredi 24 août 2018, de 7h30 à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		dans le couloir à contre-sens réservé aux autobus	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé dans le couloir réservé aux autobus		sur 30 m, en face du n° 149	A partir du mercredi 22 août 2018 jusqu'au vendredi 24 août 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
10190	Entreprise Everest	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble avec cordage	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Louis Loucheur	côté impair, entre le n° 15 A et le n° 25 b	A partir du jeudi 23 août 2018 jusqu'au jeudi 30 août 2018
10191	Association La Biennale de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une soirée partenaires	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Charles Dullin	sur 15 m en face du n° 3	A partir du lundi 10 septembre 2018, 8h, jusqu'au jeudi 13 septembre 2018, 18h
			l'installation de tentes, d'un bar-nun et de mobilier sera autorisée	Rue de Pazzi		Les mercredi 12 septembre 2018 et jeudi 13 septembre 2018, de 8h à 18h
				Rue Gaspard André	en face des n° 4 à 10	A partir du lundi 10 septembre 2018, 8h, jusqu'au jeudi 13 septembre 2018, 18h
				Place des Célestins		
10192	Monsieur Baptiste Collet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place des Tapis	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 3	Le vendredi 24 août 2018, de 7h à 19h
10193	Entreprise Jacquet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue d'Alsace Lorraine	sur 6 m, au droit du n° 5	A partir du vendredi 24 août 2018 jusqu'au lundi 24 septembre 2018
10194	Entreprises Eurovia et Signature	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des véhicules sera interdite	Quai Charles de Gaulle	sens Nord / Sud	A partir du lundi 27 août 2018 jusqu'au jeudi 30 août 2018, de 21h à 6h
10195	Association La Biennale de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des journées européennes du patrimoine	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de l'Antiquaille	au droit du n°6 au Sud de l'emprise de chantier autorisée par les dispositions de l'arrêté n° 2017 C16035 (publié dans le BMO n° 6246 du 8 janvier 2018) devant les grilles du site du Théâtre Antique de Fourvière	A partir du vendredi 14 septembre 2018 jusqu'au lundi 17 septembre 2018, de 8h à 20h
					sur 6 emplacements en épi, en face du n° 1	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objets	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10196	Association Union Nationale des Antiquaires et Brocanteurs	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'évènement Antiquités Brocante du Vieux-Lyon	la circulation des véhicules sera interdite	Place Saint-Jean		Les samedi 15 septembre 2018 et dimanche 16 septembre 2018, de 6h à 21h
				Rue de la Brèche		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Saint-Jean	(sauf emplacements Police)	A partir du vendredi 14 septembre 2018, 14h, jusqu'au dimanche 16 septembre 2018, 20h
				Rue de la Brèche		
				Rue Jean Carriès		
					des deux côtés, entre la rue Jean Carriès et la rue de la Bombarde	Rue Tramassac
			Place Edouard Commette			
		un couloir libre de tout obstacle d'au-moins 4 m de largeur sera maintenu le long des façades		Place Saint-Jean		Les samedi 15 septembre 2018 et dimanche 16 septembre 2018, de 6h à 21h
				Rue de la Brèche		
10197	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Archers	des 2 côtés sur 30 m au droit du n° 17	A partir du lundi 17 septembre 2018 jusqu'au lundi 1 octobre 2018
10198	Association Théâtre Ishtar	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation théâtrale «Molière par George Sand»	des installations seront autorisées	Esplanade du Gros Caillou		Le dimanche 16 septembre 2018, de 16h30 à 20h
10199	Association Vivre Ensemble	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un vide-greniers	la tenue d'un vide-greniers sera autorisée	Place André Latarget		Le dimanche 16 septembre 2018, de 7h à 20h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur le parking situé à l'Ouest de la place	Le dimanche 16 septembre 2018, de 6h à 22h
10200	Entreprise Sas Studio 52	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une soirée au Azar Club	des installations et l'exposition de 3 véhicules de la marque Renault seront autorisées	Quai Rambaud	sur l'esplanade située au Nord du bâtiment n° 52	A partir du mardi 18 septembre 2018, 17h, jusqu'au mercredi 19 septembre 2018, 10h
10201	Ville de Lyon - Direction de la communication et de la Direction logistique garage et festivité	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la communication du Salon de la Reconversion Professionnelle	la pose d'un totem de communication sera autorisée	Rue de la République	au droit du n°16	A partir du mardi 18 septembre 2018, 8h, jusqu'au lundi 24 septembre 2018, 17h
10202	Entreprises Sarl Michel Piet - Restaurant Le Mondrian	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation dans le cadre des Jeudis Sonores	la circulation des véhicules sera interdite	Quai Claude Bernard	contre-allée Est, partie comprise entre la rue Montesquieu et la rue d'Aguesseau	A partir du jeudi 20 septembre 2018, 16h, jusqu'au vendredi 21 septembre 2018, 0h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 m, au droit du n° 1	A partir du jeudi 20 septembre 2018, 10h, jusqu'au vendredi 21 septembre 2018, 1h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objets	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10203	Entreprise Engie Ineo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de RTE	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Quai Tilsitt	entre le Pont Bonaparte et la rue Antoine de Saint-Exupéry	A partir du lundi 27 août 2018 jusqu'au vendredi 14 septembre 2018
Registre de l'année 2018						
L'original de chaque arrêté du Maire peut être consulté dans son intégralité au service Occupation Temporaire de l'Espace Public - 11 rue Pizay - 69001 Lyon - les jours ouvrables aux heures d'ouverture.						
<i>Les mesures concernant la circulation sont signées par M. Pierre Abadie, Vice-Président délégué à la voirie à la Métropole de Lyon. Les mesures concernant le stationnement sont signées par M. Jean-Yves Sécheresse, Adjoint au Maire de Lyon.</i>						

Délégation Générale aux Ressources humaines (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Dupuis	Delphine	Attaché	Titulaire	30/07/18	Relations Sociales et vie au travail	Recrutement par voie de mutation
Doniat	Véronique	Attaché	Titulaire	12/09/18	Assemblées	Recrutement par voie de mutation
Ghedhab	Aouali	Adjoint technique territorial	Titulaire	02/09/18	Education	Réintégration
Carmillet	Stéphanie	Bibliotechnicien	Contractuel	01/08/18	Bibliothèques	Complément temps partiel
Carmillet	Stéphanie	Bibliotechnicien	Contractuel	15/08/18	Bibliothèque municipale	Complément temps partiel
Carmillet	Stéphanie	Bibliotechnicien	Contractuel	15/09/18	Bibliothèques	Complément temps partiel
Charvolin	Alicia	Assistant de conservation	Contractuel	01/08/18	Bibliothèques	Complément temps partiel
Charvolin	Alicia	Assistant de conservation	Contractuel	01/10/17	Bibliothèque municipale	Complément temps partiel
Charvolin	Alicia	Assistant de conservation	Contractuel	01/01/18	Bibliothèque municipale	Complément temps partiel
Charvolin	Alicia	Assistant de conservation	Contractuel	01/02/18	Bibliothèque municipale	Complément temps partiel
Charvolin	Alicia	Assistant de conservation	Contractuel	01/05/18	Bibliothèque municipale	Complément temps partiel
Charvolin	Alicia	Assistant de conservation	Contractuel	01/07/18	Bibliothèque municipale	Complément temps partiel
Caelles	Alexandre	Assistant de conservation	Contractuel	01/01/18	Bibliothèque municipale	Complément temps partiel
Corroyer	Sylvain	Adjoint du patrimoine	Contractuel	01/10/17	Bibliothèque municipale	Complément temps partiel
Corroyer	Sylvain	Adjoint du patrimoine	Contractuel	01/01/18	Bibliothèque municipale	Complément temps partiel
Corroyer	Sylvain	Adjoint du patrimoine	Contractuel	31/03/18	Bibliothèque municipale	Complément temps partiel
Cazadamont	Jean-Michel	Adjoint territorial du patrimoine	Contractuel	01/06/18	Bibliothèque municipale	Remplacement
Chignard	Pierre-Jean	Assistant de conservation	Contractuel	12/12/17	Bibliothèque municipale	Remplacement
Chignard	Pierre-Jean	Assistant de conservation	Contractuel	01/01/18	Bibliothèque municipale	Remplacement
Chignard	Pierre-Jean	Assistant de conservation	Contractuel	10/02/2018 Jusqu'au 23/03/2018	Bibliothèque municipale	Remplacement
Chignard	Pierre-Jean	Assistant de conservation	Contractuel	10/02/2018 Jusqu'au 06/03/2018	Bibliothèque municipale	Remplacement

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Chignard	Pierre-Jean	Assistant de conservation	Contractuel	07/03/18	Bibliothèque municipale	Remplacement
Chignard	Pierre-Jean	Assistant de conservation	Contractuel	28/03/18	Bibliothèque municipale	Remplacement
Damiron	Alexandra	Adjoint technique territorial	Titulaire	01/09/18	Education	Réintégration
Arioua	Safia	Atsem principal de 2ème classe	Contractuel	29/08/18	Education	Recrutement remplaçant
Boni	Yannick	Adjoint technique territorial	Contractuel	01/07/18	Education	Recrutement remplaçant
Lamache	Magali	Adjoint du patrimoine	Contractuel	24/09/18	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Groulet	Léa	Assistant de conservation	Contractuel	01/01/18	Bibliothèque municipale	Complément temps partiel
Groulet	Léa	Assistant de conservation	Contractuel	01/07/18	Bibliothèque municipale	Complément temps partiel
Groulet	Léa	Assistant de conservation	Contractuel	01/08/18	Bibliothèque municipale	Complément temps partiel
Groulet	Léa	Assistant de conservation	Contractuel	01/10/17	Bibliothèque municipale	Complément temps partiel
Melines	Emmanuelle	Assistant de conservation	Contractuel	01/04/18	Bibliothèque municipale	Contrat remplacement
Damon	Grégoire	Assistant de conservation	Contractuel	01/08/18	Bibliothèque municipale	Contrat remplacement
Melines	Emmanuelle	Assistant de conservation	Contractuel	01/05/18	Bibliothèque municipale	Contrat remplacement
Melines	Emmanuelle	Assistant de conservation	Contractuel	01/06/18	Bibliothèque municipale	Contrat remplacement
Melines	Emmanuelle	Assistant de conservation	Contractuel	01/07/18	Bibliothèque municipale	Contrat remplacement
Melines	Emmanuelle	Assistant de conservation	Contractuel	01/08/18	Bibliothèque municipale	Contrat remplacement
Melines	Emmanuelle	Assistant de conservation	Contractuel	01/09/18	Bibliothèque municipale	Contrat remplacement
Mauri	Lison	Assistant de conservation	Contractuel	01/07/18	Bibliothèque municipale	Contrat remplacement
Mourjaoui	Nadim	Adjoint technique territorial	Contractuel	01/01/18	Bibliothèque municipale	Contrat remplacement
Mourjaoui	Nadim	Adjoint technique territorial	Contractuel	01/02/18	Bibliothèque municipale	Contrat remplacement
Mourjaoui	Nadim	Adjoint technique territorial	Contractuel	13/02/18	Bibliothèque municipale	Contrat remplacement
Mourjaoui	Nadim	Adjoint technique territorial	Contractuel	23/04/18	Bibliothèque municipale	Contrat remplacement
Hamlil	Malika	Adjoint du patrimoine	Contractuel	01/06/18	Bibliothèque municipale	Contrat remplacement
Mischo	Sébastien	Adjoint technique	Contractuel	16/06/18	Sports	Recrutement remplaçant
Mischo	Sébastien	Adjoint technique	Contractuel	24/04/18	Sports	Recrutement remplaçant
Molina	Damien	Adjoint technique	Contractuel	01/09/18	Sports	Recrutement remplaçant
Moratal	Siegfried	Adjoint technique	Contractuel	13/07/18	Sports	Recrutement remplaçant
Moratal	Siegfried	Adjoint technique	Contractuel	27/06/18	Sports	Recrutement remplaçant
Moratal	Siegfried	Adjoint technique	Contractuel	28/06/18	Sports	Recrutement remplaçant
Rohart	Katharina	Adjoint technique territorial	Contractuel	11/10/17	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Rohart	Katharina	Adjoint technique territorial	Contractuel	01/11/17	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Rohart	Katharina	Adjoint technique territorial	Contractuel	01/12/17	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Rohart	Katharina	Adjoint technique territorial	Contractuel	01/01/18	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Rohart	Katharina	Adjoint technique territorial	Contractuel	23/01/18	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Rohart	Katharina	Adjoint technique territorial	Contractuel	04/02/18	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Rohart	Katharina	Adjoint technique territorial	Contractuel	06/02/18	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Rohart	Katharina	Adjoint technique territorial	Contractuel	01/03/18	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Rohart	Katharina	Adjoint technique territorial	Contractuel	11/04/18	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Rohart	Katharina	Adjoint technique territorial	Contractuel	01/05/18	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Rohart	Katharina	Adjoint technique territorial	Contractuel	01/06/18	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Rohart	Katharina	Adjoint technique territorial	Contractuel	01/07/18	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Rohart	Katharina	Adjoint technique territorial	Contractuel	01/08/18	Bibliothèque municipale	Recrutement remplaçant
Gaillard	Jérôme	Adjoint technique principal 2ème classe	Titulaire	01/07/18	Unité logistique	Détachement changement filière
Vidon	Christelle	Rédacteur principal 2ème classe	Titulaire	01/07/18	Mairie du 2ème arrondissement	Intégration directe
Mercader	Patrick	Attaché principal	Titulaire	01/07/18	Education	Intégration directe
Brizard	Anne	Attaché	Titulaire	01/07/18	Enfance	Intégration directe

Centre Communal d'Action Sociale (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'ef-fet	Direction	Nature de l'acte
Gareb	Karim	Adjoint technique	Stagiaire	01/01/18	CCAS	Nomination stagiaire catégorie C
Horth	Christian	Adjoint administratif	Stagiaire	01/04/18	CCAS	Nomination stagiaire catégorie C
Brahmi	Saadi	Adjoint technique	Stagiaire	01/08/18	CCAS	Nomination stagiaire catégorie C

Délégation Générale aux Ressources Humaines - Tableaux d'avancement de grade (Gestion administrative des personnels)

Agent social principal de 2ème classe

Sont inscrits au tableau d'avancement sur le grade d'Agent social principal de 2ème classe, au titre de l'année 2018, les agents dont les noms suivent :

Da Costa Valérie, Euchy Malika, Maringer Marie Noëlle.

Agent social principal de 1ère classe

Sont inscrits au tableau d'avancement sur le grade d'Agent social principal de 1ère classe, au titre de l'année 2018, les agents dont les noms suivent :

Garpillo Francine, Catino Aveline, Germani Chantal, Roubeyrotte Hélène.

Adjoint d'animation principal de 1ère classe

Est inscrit au tableau d'avancement sur le grade d'Adjoint d'animation territorial principal de 1ère classe, au titre de l'année 2018, l'agent dont le nom suit :

Pommier Alexandre.

Bibliothécaire principal

Est inscrit au tableau d'avancement sur le grade de Bibliothécaire principal au titre de l'année 2018, l'agent dont le nom suit :

Hyvernât-Duchene Anne Cécile

Cadre de santé de 1ère classe

Sont inscrits au tableau d'avancement sur le grade de Cadre de santé de 1ère classe, au titre de l'année 2018, les agents dont les noms suivent :

Thivolet Marie-Dominique, Tosan Sarah.

Conservateur de bibliothèque en chef

Est déclaré infructueux le tableau d'avancement au grade de conservateur de bibliothèque en chef au titre de l'année 2018.

Conservateur du patrimoine en chef

Est déclaré infructueux le tableau d'avancement au grade de conservateur du patrimoine en chef au titre de l'année 2018.

Adjoint administratif principal de 2ème classe

Sont inscrits au tableau d'avancement sur le grade d'Adjoint administratif principal de 2ème classe, au titre de l'année 2018, les agents dont les noms suivent :

Bahouh Zoubida, Bolliet Nathalie, Bonnaffous Josette, Boucetha Laurence, Boukli Hacene Férial, Charbonnier Linda, Charnard Sophie, Charnay Raphaël, Charvon Ludovic, Chawki Tahir, Crusot Marie Thérèse, Del Pino Caroline, Drevon Stéphanie, Faure Olivier, Gratas Marie, Gros Nathalie, Guillou Christine, Hatte Thierry, Khalifa Laëtitia, Khat Ouassila, Laroche Brigitte, Lesenecal Carole, Locquet Chantal, Lopes Marie Cécile, Lubiato Anne, Martinet Sylvie, Melkonian Blandine Audrey, Messai Leïla, Monroe Roselyne, Moulignie Colette, Nehr Elena Cathie, Orietti Sylviane, Palazzolo Laëtitia, Perlini Marjorie, Poncet Laurent, Quenel Clément, Redouane Marine, Rousset Nathalie, Salem Sonia, Sidhoum Hassina, Smaali Saloua, Tamin Jean Sébastien, Zapp Véronique, Carbo Elisabeth, Gomez Isabelle, Billet Marie France, Cartallier Annie, Vernay Sophie, Belicard-Saaf Aïcha

Adjoint administratif principal de 1ère classe

Sont inscrits au tableau d'avancement sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe, au titre de l'année 2018, les agents dont les noms suivent :

Abdulnour Nadine, Aidel Lila, Auburtin Assia, Bataillon Christian, Bellido Isabelle, Bourgeois Hélène, Brandy Nathalie, Burguesa Carole, Coureul Marie, Dehon Marie-Christine, Delort Astrid, Derouen Richard, Duperay Marie-Pierre, Faure Catherine, Gardin Sylvie, Grégoire Carine, Hamadou-Bengoua Dalila, Hervieu Adeline, lafrate Francesca, Jambe Carole, Joseph Michèle, Larbaoui Yasmina, Letellier Jean-Marc, Marienneau Gaëlle, Melani Marie-Thérèse, Mercier-Pereira Deolinda, Moncelon Bernadette, Mondelain Corinne, Montmitonnet Isabelle, Paumier Géraldine, Perrodin Isabelle, Philippe Richard, Pira Mylène, Quinaudon Nadine, Rainon Delphine, Rigollet-Poudrel Maryvonne, Rosenthal Christelle, Rousset Corinne, Sala Nicole, Sanchez Nathalie, Scriven Nadia, Sibillin Jocelyne, Stefanovitch Vanessa, Tawil Christine, Thomas Anne Patricia, Triniol Martine, Zerbib Jocelyne, Abdulnour Roni, Bache Bernard, Benatallah Nedjama, Biggio Corinne, Bouleau Agnès Nicole, Condamin Maud, Di-Pierno-Crivello Estelle, Frachon Caroline, Ghezali Hayet, Mercier Hélène, Tisserand Elodie.

Centre Communal d'Action Sociale - Tableaux d'avancement (Pôle Ressources Humaines)

Agent social principal de 2ème classe

Est déclaré infructueux le tableau d'avancement sur le grade d'Agent Social Principal de 2ème classe, au titre de l'année 2018.

Cadre de santé de 1ère classe

Est inscrit au tableau d'avancement sur le grade de Cadre de santé de 1ère Classe, au titre de l'année 2018, l'agent dont le nom suit :
Petit Sandrine.

Adjoint administratif principal de 2ème classe

Sont inscrits au tableau d'avancement sur le grade d'Adjoint administratif principal de 2ème classe, au titre de l'année 2018, les agents dont les noms suivent :

Benlefki Djamilia, Ciolfi Anita, Dumaine Michelle, Gros Christine, Laffont Martine, Lalisce Marie Cécile, Soares Nadine, Taillandier Christine.

Adjoint administratif principal de 1ère classe

Sont inscrits au tableau d'avancement sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe, au titre de l'année 2018, les agents dont les noms suivent :

Comte Danièle, Salhi Rime, Bes Valérie.

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

Direction de la Commande Publique - Avis

Les avis d'appel public à la concurrence sont disponibles sur le site internet de la Ville de Lyon à l'adresse suivante : www.marchespublics.lyon.fr
